



Propriété privée agricole

Par Animel

Bonjour,

Tout d'abord merci du temps que vous allez m'accorder.

Avec mon conjoint nous sommes propriétaires d'un terrain de 16hectares clôturés dans leur intégralité.

Nous avons des chevaux sur places qui changent de parc régulièrement.

Nous sommes en train de créer une ferme pédagogique et dans ce cadre nous avons mis en place des caméras dans une petite "falaise" qui est sur notre terrain pour filmer les animaux et montrer aux gens la faune qui nous entoure.

A notre grande surprise nos premiers animaux filmés sont des humains !! Deux hommes avec une caméra à la main à la recherche de terriers (propos des deux protagonistes).

Deux questions : notre film a t'il une valeur juridique? Peut il être utilisé?

Quels sont nos droits quand a leur présence chez nous?

Je précise qu'il y a des panneaux propriété privée a divers endroits du terrain et nous nous sommes entendu avec la société de chasse pour interdire nos terrains (les panneaux ne sont pas encore installés)

Cordialement

Mélanie